

DOCUMENT
PROVISoire

LE HAMEAU DE DRULHE

(Berceau en Sud Aveyron de la famille Brun)

par Jean-Pierre BABLET *

Description du domaine de Drulhe

Le domaine de Drulhe se dresse sur un promontoire dominant la vallée où coule le ruisseau de Cabrias. Les bâtiments sont construits sur un mamelon en forme de rondeur accroché aux flancs du plateau de la Loubière avec une vue magnifique sur toute la région.

Au loin on aperçoit les forêts giboyeuses de Saint Félix, de Bonnals, de Mounier, du Cap del Bosc, de l'Espingale et plus loin encore à l'horizon, la ceinture des cols.

La nouvelle route goudronnée (Départementale 540), qui relie Saint Félix de Sorgues à Sylvanès, fut tracée en 1903. L'ancien chemin passait plus au dessus, à flancs de Loubière, et desservait les fermes avoisinantes, le Mas Nau, le Mas de Gely, le Mas de Souquet, le hameau de Saint Caprazy et la vallée de la Sorgue.

De là les voyageurs pouvaient rejoindre la grande voie romaine qui traversait le Larzac en reliant par Lodève (*Luteva*), la Méditerranée à Millau (*Aemilianum*) comme l'atteste la carte de Peutinger.

La ferme de Drulhe, ou plus tôt, le hameau de Drulhe devrait-on dire, comporte plusieurs corps de bâtiments occupés à l'époque par des familles différentes : l'ensemble était complété par une chapelle, dédiée à Saint Christophe et entourée d'un petit cimetière aujourd'hui disparu.

La surface réelle du domaine à cette époque est difficile à apprécier, car aucun document ne nous est parvenu à ce sujet et le comtois le plus ancien de Saint Félix de Sorgues ne fait aucune allusion à Druilhe.

Ce que l'on peut dire, c'est que l'ensemble des terres de Dreuilhe tel qu'il a été cadastré en 1929 lors de sa vente par la famille BRUN comportait environ 140 hectares.

* Cette notice a été rédigée à partir d'archives familiales de la famille Brun, détenues par Messieurs J. P. BABLET et J. SEGUY, avec le concours de Monsieur Louis DRESSAYRE de la commune de Sylvanès, et celui de Monsieur André SOUTOU de la Bastide Pradine.

Les surfaces répertoriées se répartissaient comme suit :

- Terres en pâture : près de 80 hectares ce qui correspond à plus de 58% des terres,
- Terres labourables : environ 28 hectares soit un peu plus de 20% du domaine,
- Bois divers (notamment châtaigneraies) 24 hectares, soit 17% de la surface des terres,
- Les près couvrent moins de 5 hectares atteignant à peine 3 % de la surface totale du domaine.

En 1929 c'est donc un domaine essentiellement orienté au 2/3 vers l'élevage, le reste étant pour moitié des bois (voir en annexe de détail des surfaces et les noms des parcelles du domaine).

Il est noter que l'inventaire de 1929 ne stipule aucunement la notion de chênaie, mais par contre celle de châtaigneraie, à moins que la seule mention de bois implique ipso facto pour cette région la notion de chênes.(voir plus loin l'origine du nom)

Il est probable, dans ce cas, que l'inventaire des terres, fait 5 siècles plus tard, ne correspond pas à la diversité agricole du domaine tel qu'il pouvait l'être à l'époque. On peut cependant supposer que mis à part l'achat de quelques parcelles de terre à des voisins, ou de ventes pour remembrer l'ensemble, cela donne une idée de la surface pour l'ensemble de la propriété.

Surface des terres de Dreuilhe (1929)

n°	Dénomination de la parcelle	Nature de la surface ^{parcelle}	Surface	Numéro du cadastre
1	Les Crouzettes	parcelle labourable	5 a 60 ca	290
2	Les Crouzettes	parcelle pature	74 a 30 ca	291
3	Les Crouzettes	parcelle labourable	4 a 80 ca	292
4	La Corèche	parcelle pature	2 ha 96 a 20 ca	295
5	La Corèche	parcelle labourable	68 a 50 ca	296
6	Camp del fraisse	parcelle pature	98 a 20 ca	303
7	Térondet et Fraisse	parcelle labourable	2 ha 25 a	304
8	Serre de Royalous et camp Redoum	parcelle pature	4 ha 75 a 70 ca	312
9	La Crouzette	parcelle pature	22 a 30 ca	315
10	La Crouzette	parcelle pré	61 a 10 ca	317
11	La Crouzette	parcelle labourable	32 a 30 ca	317
12	La Crouzette	parcelle labourable	20 a 60 ca	318
13	Les Paissières	parcelle pature	1 ha 57 a 60 ca	319
14	De delà la vigne	parcelle pature	2 ha 55 a 40 ca	325
15	Le vignou	parcelle labourable	35 a 30 ca	326
16	L'Ort	parcelle jardin	5 a 50 ca	327
17	L'Ort	parcelle jardin	3 a 50 ca	328
18	La vigne	parcelle labourable	1 ha 98 a 30 ca	329
19	Dreuilhe	parcelle aire sol	3 a 80 ca	331
20	Dreuilhe	parcelle aire sol	10 a 40 ca	341
21	Prat grand	parcelle pré	2 ha 13 a 80 ca	333
22	Camp del prat	parcelle labourable	53 a 20 ca	354
23	Terre de Boussagol	parcelle pature	2 ha 95 a 30 ca	335
24	Pancal	parcelle labourable	97 a 10 ca	336
25	Les Dévésous	parcelle pature	3 ha 16 a 70 ca	337
26	Les Dévésous	parcelle labourable	26 a 90 ca	338
27	Lous Paliers	parcelle labourable	1 ha 87 a 10 ca	339
28	Lou Prat	parcelle pré	2 ha 12 a 20 ca	344
29	Le Vergnas	parcelle labourable	67 a 60 ca	345
30	Lou Serre	parcelle labourable	98 a 60 ca	349
31	Lou Serre del Vergnas	parcelle pature	9 ha 90 a	347
32	Balat Nègre	parcelle pature	4 ha 82 a 80 ca	348
33	Balat Nègre	parcelle labourable	50 a 90 ca	349
34	Serre de Coujoulet	parcelle bois	14 ha 19 a	350
35	Sabarié	parcelle labourable	49 a 20 ca	376
36	Labarit	parcelle labourable	55 a 80 ca	377
37	Labarit Bas	parcelle labourable	40 a 40 ca	379
38	Labarit Bas	parcelle pature	33 a 70 ca	380
39	Lou Brizilas	parcelle labourable	1 ha 87 a 70 ca	384
40	Le Rajol	parcelle labourable	2 ha 95 a 50 ca	385
41	Serre del vignas	parcelle pature	1 ha 4 a	386
42	Camp rouge haut	parcelle labourable	1 ha 81 a 50 ca	387
43	Valat Nègre	parcelle pature	1 ha 70 ca	388
44	Sol Ricot	parcelle labourable	2 ha 41 a	389
45	La Loubière	parcelle pature	44 ha 25 a	390
46	La Loubière	parcelle labourable	96 a 70 ca	391
47	La Loubière	parcelle pature	53 a 20 ca	392
48	Louet de la Louvière	parcelle labourable	71 a 20 ca	394
49	Soumet de la louvière	parcelle labourable	32 a 10 ca	394
50	Sol Ricot lou lion	parcelle labourable	3 ha 58 a 80 ca	395
51	Lou Roquorels	parcelle bois	2 ha 75 a 10 ca	396
52	L'Espingole	parcelle bois	21 a 70 ca	Sylv 7 sect A
53	L'Espingole	parcelle bois	3 ha 42 a 24 ca	Sylv 8 sect A
54	L'Espingole	parcelle chataigneraie	3 ha 21 a 10 ca	Sylv 9 sect A

Etude de M^e Adrien ALRIC, Avoué à Saint-Affrique.

VENTE

à la barre du Tribunal Civil
DE MILLAU

LE 8 NOVEMBRE 1929, A 10 H.

DU

DOMAINE DE DRUTILLES

Sis Communes de St-Felix-de-Sorgues et Sylvanès,
à deux kilomètres de l'Abbaye et de l'Etablissement
Thermal de Sylvanès.

-: 140 hectares environ :-

Chasse et Pêche — Bois — Cheptel mort et vif.
2 paires de bœufs — 1 vache — 180 bêtes à laine.

Mise à Prix : 80.000 FR.

S'adresser à M^e ALRIC, Avoué, à
St-Affrique, poursuivant la Vente.

Drulhe une vieille dame très âgée

Un peu d'histoire...

Le pays est resté longtemps une terre de passage, soumise aux invasions qui se sont succédées au cours des millénaires. Sans pour autant remonter à la préhistoire, commençons l'aventure de la région au temps des Celtes.

Le territoire, de ce qui allait devenir la France, était occupé par quatre vingt dix peuples (civitates) Celtes, plus ou moins alliés, regroupés sous le vocable de tribus Gauloises. Dans la première moitié du IV^{ème} siècle avant Jésus Christ, les Volques (Volces ou Volsques), originaires de Belgique, franchirent le Rhin et envahirent la Gaule septentrionale. Une de leurs tribus, les Volques Arécomices, parvint à traverser le territoire gaulois dans toute sa longueur, et s'établit dans la partie du pays situé entre les Cévennes et la mer Méditerranée et comprenant probablement le domaine de Drulhe.

Les Volques Arécomices étaient dirigés par une aristocratie de grands propriétaires qui partageaient le pouvoir avec les druides. Ils étaient les alliés des autres tribus voisines notamment au nord et à l'ouest avec les Ruthènes dont la capitale se trouvait à Rodez.

Les volques étaient des fédérés ou alliés de Rome, contrairement aux Ruthènes dont une partie au moins, les provinciaux, furent annexés avec leur ville d'Albi (*Albiga*), après la victoire de Jules Caesar sur Vercingétorix.

Lors de la guerre des Gaules, après la défaite d'Alésia (en 52 avant Jésus Christ) et la chute d'Uxellodunum (Puy d'issolu), l'empereur Jules Caesar soumit les peuples gaulois coalisés : la *pax romana* pesa sur le pays.

La VII^{ème} légion romaine, cantonnée à Nîmes (*Nemosus*), rattachée à la Narbonnaise, occupa le pays de l'actuel Languedoc, et à l'intérieur du pays, jusqu'au Tarn. Ce fleuve, se trouvant plus au nord par rapport à Dreuilhe à environ 8-10 km à vol d'oiseau, on peut donc en déduire que l'implantation de la tribu des Volques qui s'était établi sur le littoral méditerranéen de la narbonnaise, et qui était limitée au nord par celle des Ruthènes, englobait le domaine de Dreuilhe

A cette époque se développèrent les grandes voies de communication, favorisant l'artisanat et l'expansion économique (les ateliers de poterie sigillée de la graufesenque à Millau et à

Banassac en sont un exemple des plus représentatif).

A partir du 4ème siècle, l'évangélisation chrétienne de l'empire romain et de ses conquêtes se répandit rapidement. De nombreuses chapelles ou prieurés furent construits. Il est vraisemblable que de cette époque date la construction de la chapelle de Dreuilhe (dédiée à Saint Christophe).

L'empereur Romain Constantin Ier, appelé dans l'intimité *Caius flavius valerius aurélius Constantinus*, et en toute simplicité Constantin le grand, instaura la liberté religieuse dans le monde romain par l'édit de Milan en 313. Il consacra enfin l'avènement du christianisme lors du concile oecuménique de Nicée en 324, en considérant l'église catholique comme un des principaux soutiens de l'empire romain.

L'église de Saint Christophe de Dreuilhe : une possession de l'abbaye de Saint Victor de Marseille, de Psalmodi, puis de l'abbaye de Joncels.

La mention historique connue la plus ancienne date de **1058**. Dreuilhe est alors considéré comme un grand mas (*Capmansum qui vocetur Druila*) appartenant au monastère bénédictin très puissant de Saint Victor de Marseille qui venait d'acquérir des terres dans le village de Lapeyre dans la vallée de la Sorgue.

A cette époque, le château et le village de Saint Caprazy qui allait devenir un siècle plus tard le siège de la Commanderie des Hospitaliers de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem n'existait pas en tant que tel.

La deuxième mention date de **1135**, où dans une bulle papale, Innocent II proclame que Saint Christophe de Dreuilhe relève de la très riche abbaye de Psalmodi en Provence, issue elle même de l'abbaye de Saint Gilles, dont les dépendances s'étendaient sur le littoral méditerranéen en une bande de 20 Km de profondeur, de Saint Gilles à Mauguio.

Cette abbaye avait sous sa coupe une filiale, l'abbaye de Joncels (située à l'ouest de Lodève) proche géographiquement du domaine de Dreuilhe, ainsi qu'une vingtaine d'autres terres disséminées dans des régions parfois fort éloignées.

En **1139**, l'abbaye de Joncels obtint son indépendance par rapport à l'abbaye de Psalmodi, avec le droit de gérer son temporel et d'élire son propre prieur qui fut Guillaume Ier.

En **1151**, Guillaume Ier, le premier père Abbé de Joncels, vendit à la toute nouvelle abbaye Cistercienne de Sylvanès la partie sud des terres de l'abbaye parmi lesquelles se trouvait l'église de Dreuilhe, et les mas de Cabrias et de Tafel.

Dans l'acte de vente est mentionné une chapelle dédiée à Saint Christophe.

Cette mention de Dreuilhe est attestée dans le cartulaire de Sylvanès (pièce 55) lors de la cession des droits du domaine au prix de 35 sous melgoriens.

A l'époque beaucoup de ventes se faisaient en sous (ou sols ou solides) melgoriens (monnaie frappée à Mauguio près de Montpellier dans l'hérault). Cette monnaie

servit de référence dans les transactions par suite de la multiplicité des monnaies locales, souvent même parfois à cause de la prolifération de fausses monnaies. Cela ne veut pas dire qu'effectivement 35 sous en monnaies sonnantes et trébuchantes de Mauguio aient été données à Guillaume 1er abbé de Joncels, mais plutôt son équivalent, comme actuellement les prix des marchandises peuvent être évalué en dollars mais payé en Francs ou en marks.

Malheureusement il n'en reste à l'heure actuelle aucune trace de cette chapelle si ce n'est la tête d'une colonne finement sculptée en guirlande, couronnant le fût qui supportait la voûte, incluse dans le mur qui contourne le passage qui conduit au restaurant. Autour de l'église se trouvait un petit cimetière ayant d'anciennes tombes wisigothiques, qui resta en service jusqu'au début du 19^{ème} siècle et qui n'existe malheureusement plus.

Le dernier enterrement a été pratiqué à Dreuilhe par le curé de Sylvanès, l'abbé ARNAL, le 28 juillet 1811, avec la mise en terre de Marianne SALES âgée de 70 ans et épouse d'antoine THOREL, habitant le domaine. (voir tableau de la généalogie des familles de Drulhe).

En 1195, le prieur de l'abbaye de Joncel, désirant regrouper les possessions de son couvent, échange le masage et les droits sur l'église de Dreuilhe, trop éloignés de son abbaye, contre les droits sur l'église du Clapier plus proche et qui appartenaient aux Hospitaliers de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem.

Les droits sur l'église de Dreuilhe passèrent donc aux mains des Chevaliers Hospitaliers installés depuis 1149 à Saint Félix de Sorgues sous le commandeur Raymond de Pourcel (Fratres hospitalii jherusalemi scilicet Raymundus Porels de Sancto Felici).

En 1204 les Hospitaliers de l'ordre de Saint Jean furent obligés d'abandonner au Seigneur de BEC de Brusque "le tiers de la seigneurie du château de Saint Caprazy" qui comprenait des terres avoisinantes avec, entre autres, le domaine de Dreuilhe, ainsi que les mas de Vareilles, et de Cadenas.

En 1254, le fils de BEC de Brusque, B. BEC (*B. Bec fils que fuit d'en Bec*) se fit donat dans l'ordre des chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, faisant don de ses terres (dont Dreuilhe) à cet ordre, il réapporta ainsi aux Hospitaliers de Saint Félix de Sorgues le domaine de Dreuilhe. (*Eu B.Bec sobredig per amor de dieu et redemcio de m'arma... doni a dieu e al hospital e a vo seinner fraire W. commandadorsobredig e a la maiso de S. feliz. per aras et per tot temps...la meitat el alo e ela seinnoria de Druilla*).

En 1429 Le commandeur de la commanderie de Saint Félix de Sorgues, Pierre d'Ornhac, vend à la famille BRU, (Pierre et Raymond BRU), nouvellement installée à Saint Caprazy, le domaine de Dreuilhe.

de 1429 à 1929, pendant 5 siècle le domaine de Dreuilhe resta la propriété de la famille BRUN (le nom de BRU ayant été transformé au XVII^{ème} siècle en BRUN).

L'origine du nom de Drulhe

Trulle, Derulle, Dreuilhes, Dreuilhe, Druilhe ou Drulhe ?

Les origines du nom de Drulhe sont difficiles à établir. Une explication plausible compte tenu de l'ancienneté du domaine, pourrait être une déformation du bas latin *Derulla*, le terme même de *Derulla* venant du nom Celte *Dervos* ou *Drull* qui désignerait le chêne et par extension la chênaie.

Comme l'a écrit l'abbé Ernest Nègre dans son manuel des noms de lieux en France (Paris, 1963, 55) *drull* "un des noms gaulois désignant le chêne" a survécu dans les parlers du massif central et du sud-ouest : il a formé les noms de Dreuille (Ariège, Haute Garonne, Tarn et Garonne, Allier), et de Drouille (Dordogne),

Il peut y avoir aussi une racine grecque, "*drus*" qui désigne le chêne et qui a donné plus tard entre autres le mot druide.

Que ce soit l'une ou l'autre de ces étymologies, la propriété de Druilhe se serait caractérisée à l'origine par des bois de chênes : Dreuilhe serait alors considéré à cette époque comme le domaine des chênes.

Parmi d'autres hypothèses, que nous ne retiendrons pas, il ne semblerait pas que cela puisse provenir du latin *Trullus* ou *Trulleus* qui, contrairement à ce qui a été dit, désigne un creux et non pas une bosse ou un mont, (*Trulleus* : petite cuvette) ce qui n'est pas le cas de Dreuilhe qui se situe sur une hauteur.

Comment écrire ce nom : dans divers documents, au cours des siècles, nous trouvons l'écriture suivante :

- en 1058 sur le premier document sur les droits de l'église de Drulhe qui appartiennent à l'abbaye bénédictine de Saint Victor de Marseille on trouve en latin "*Capmansum qui vocetur Drulia*" (voir la signification de *capmansum* dans le chapitre sur les habitants de Druilhe)

- en 1135, une bulle du pape Innocent II proclame que l'église de Saint Christophe relève du monastère de Joncels et mentionne "*Sanctus Xristophorus de Drulia*"

- En 1151 l'abbé de Joncels, vendit à la nouvelle abbaye de Sylvanès, la partie Sud de son terrain. Sur le cartulaire de l'abbaye cistercienne de Sylvanès, il est mentionné en latin : "*Sanctus Xristophorus de Drulia*"

- **En 1195**, le mas de Drulhe passe aux mains des Hospitaliers de Saint Félix de Sorgue, qui se sont installés en 1149 sous Raymond de Pourcel (ADHGM, Sainte Eulalie 3,12) et qui ont organisés leur commanderie en 1159 sous Gaubert de Saint Caprazy (ACLP 486). Il est mentionné “ *Sanctus Xristophorus de Drulia*”.
- **En 1254**, le fils de BEC de Brusque, en se faisant donat des Hospitaliers, apporte ou plutôt réapporte le domaine de dreuilhe à cet ordre : “ les droits et les privilèges que j’ai et dois avoir au château de Saint Caprazy et à **Druilla**...”
- **En 1429** dans l’acte d’acapte de la commanderie de Saint Félix de Sorgues à la famille BRU, il est écrit le nom latin : “*una boria de Drulha*”.
- **De 1750 à 1789**, à la demande du Roi Louis XV, quatre générations d’une même famille de géographes au nom de Cassini, établirent la carte dite de “Cassini”. Sur celle ci on y trouve mentionné **Dreuilles** avec un e et un s final.(voir carte).
- Longtemps, Drulhe fut appelé Dreuilhe (le s semble avoir très rapidement disparu). Tous les documents du **18ème et 19ème siècle** mentionnent **Dreuilhe**, notamment les registres communaux de Saint Caprazy et de Saint Félix de Sorgues, auquel était rattaché administrativement le domaine, après la révolution.
- **En 1889**, les cartes d’état major des armées mentionnent **Dreuilhe**
- **En 1929** l’acte de vente du domaine mentionne **Dreuilhes** (avec un s)
- Actuellement les nouvelles cartes de l’IGN l’appellent **Dreuilhe**
- Jusqu’à une date récente, les derniers membres de la famille Brun qui y vivaient parlaient de **Dreuilhe** et non pas de Drulhe.

Carte de Cassini dressée à la demande du Roi Louis XV de 1750 à 1789 mentionnant DREUILHES.



- Plus récemment encore le nom fut modifié sous la forme de **Druilhe** (avec un i mais sans e). Ce n'est que tout dernièrement ce i de Druilhe disparut pour ne retenir que l'orthographe actuelle de **Drulhe**.

C'est donc cette orthographe que nous retiendrons, car elle est utilisée actuellement mais qui est plus que discutable.

Les premiers habitants connus à Drulhe

La première mention de Druilhe connue en 1058 fait état en latin d'un *capmansum qui vocetur Druila*. Le terme *capmansum* est particulièrement intéressant, car au moyen âge c'était l'abréviation de *caput mansus* : le mas de tête, le mas important.

Charles Higounet [1950] émet l'hypothèse que le *capmas* couvrirait la notion d'un mas formé de plusieurs parcelles ou constructions dispersées, et désignerait la partie sur laquelle était construite la maison de la famille tenancière. De plus le *Capmas* supportait des redevances plus légères que la totalité du mas lui même, car il ne constituait qu'une partie du mas. Ce serait alors, le chef lieu construit dont dépendent des parcelles composant le mas.

Si le *capmas* ne désignait qu'une ferme par rapport aux parcelles on devrait le retrouver sous la forme *caput mansi*; or il n'apparaît presque exclusivement que sous la forme *caput mansus*. De même, on devrait le trouver associé aux *apendaries*, ce qui n'est jamais le cas.

Le *capmas*, qui est lui même un mas, se définit par rapport à d'autres mas pour lesquels il servait alors de chef lieu : en un sens, le *caput mansus* est assimilable à la *caput villae* du IX^{ème} siècle : c'est un mas servant de chef lieu à la villa, ou à l'ensemble d'un terroir.[de Gournay 2004].

Cela montre que, déjà au milieu du XI^{ème} siècle, le masage de Dreuilhe était suffisamment important pour qu'il ne soit pas reconnu comme un simple mas. Cela justifie aussi la construction d'une chapelle (dédiée à Saint Christophe) avec des revenus ecclésiastiques qui ne revenaient pas forcément au propriétaire des terres mais souvent à un ordre religieux bénéficiaires de la dime.

Dans la donation (vente) par l'abbaye de Joncels à Sylvanès des droits (dîmes) sur l'église Saint Christophe de Drulhe furent vendus, mais les terres proprement dites restèrent la propriété des Hospitaliers de Saint Félix de sorgues.

Arrivée de la famille BRUN en 1429.

Entre l'achat des droits de la dîme de l'église de Drulhe par Sylvanès en 1151 et 1429, aucun autre nom d'habitant ou de propriétaire ne nous est parvenu.

A cette époque la borie de Drulhe appartenait à la Commanderie des Chevaliers de

Saint Jean de Jérusalem à Saint Félix de Sorgues. L'exploitation du domaine était faite par les frères et les donats de l'ordre assistés par des ouvriers et des bergers.

Dans un document de vente datant du 9 mai 1429, le Commandeur de Saint Félix, Noble Pierre d'ORNACH, constate que la propriété n'est plus exploitée correctement, que les bâtiments tombent en ruine, ("*venire in ruinam*") que les frères de l'ordre ou les donats ne sont plus en nombre suffisant dans la commanderie pour diriger les ouvriers et les bouviers. Enfin circonstances aggravantes, les frais d'entretien du domaine dépassent largement les bénéfices que l'on pouvait en tirer.

En clair le domaine était en faillite depuis plusieurs années, et pour y remédier, le Commandeur de Saint Félix décide :

"...maintenant et à perpétuité, donne, abandonne, cède, concède, transmet et délaisse entièrement en nouvel accapte et perpétuelle emphytéose à Pierre Del BRU, père, et Raymond Del BRU, fils dudit Pierre, jadis habitant la paroisse de Sainte Marie du Crozet du diocèse de Rodez, maintenant dans la juridiction du lieu de Saint Caprazy, vallée de la Sorgues, diocèse de Vabres, présents et acceptants et promettants solennellement pour eux et pour les leurs, par leur pleine volonté, dans la vie et la mort, faisant pour toujours, donnant et vendant à celui ou à ceux à qui ils voudront, en partie ou en totalité, donner, remettre, vendre, aliéner, comme il leur plaira, excepté cependant aux clercs, chevaliers et maisons religieuses et autres lieux et personnes interdites de droit sauf à ce que cependant vente, aliénation, mutation et échange soit fait avec l'avis, l'approbation et l'accord dudit seigneur précepteur et de ses successeurs..."

(traduction du texte latin de l'acte de vente)

Cet acte d'accapte relate l'installation dans le pays de la famille BRU (ou del BRU) représentée par Pierre et Jérôme BRU (père et fils) probablement nouvellement arrivés dans le pays, en provenance du diocèse de Rodez (de Sainte Marie du Crozet).

Le prix de la vente n'était pas non plus négligeable :

- 7 setiers de froment (524 litres), 6 setiers d'avoine (450 litres) payables à la Commanderie de Saint Félix à la Saint Julien (le 2 août),
- 4 sous tournois et une poule (une galline), payables à la nativité de notre seigneur (le 25 décembre), pour avoir la protection du Commandeur,
- et de plus, en cas de bonnes récoltes (sic !!), annuellement, la dixième gerbe de toutes les céréales et légumineuses récoltées ainsi que le dixième du foin des près.

Entre les années 1429 et le début du 17ème siècle nous n'avons aucun

In nomine Domini Amen
Anno Incarnationis eiusdem millesimo
quadringentesimo vicesimo nono et die nona
mensis maij, Illustrissimo Principe et domino
nostro domino Carolo Rege Francorum
regnante, Et Reuerendo in Christo Patre et
domino domino Joanne, miseratione diuina,
Vabrensi Episcopo presidente, Nouerint
vniuersi presentes pariter et futuri quod nobilis
vir frater Petrus De Ornhaio miles Præceptor
domus et præceptorie sancti Iulii Vallis
Iorgie Ordinis hospitalis sancti Iohannis
Ierosolimitani Vabrensis diocesis et senescaller
Ruthenensis, Sciens, ut dixit, et attendens
quod illa domus habet vnam boriā suę
grangiam de Drulha nuncupatā, quā
excolebatur et excoli consuevit per familiares
eiusdem domus, Et a pluribus annis citra,
terra eiusdem boriæ non fuerint culturata,
propterea quia non erant fratres neque
Donati indicta domo qui indicta boriā

renseignement sur le devenir de la propriété de Drulhe qui resta, selon toute vraisemblance, la propriété de la famille BRU.

Le premier document que nous retrouvons concerne une reconnaissance d'argent d'un del BRU Etienne, cardeur à laine à Saint Félix de Sorgues, né en 1650, pour son frère Jean del BRU, cultivateur à Drulhe, né en 1638, tous les deux fils de Marie VIALES épouse del BRU domiciliée à Drulhe, sans mention du prénom de son mari.

Il est probable que ces deux frères aient eu aussi une ou plusieurs soeurs, mais dans l'état de nos recherches, rien ne permet de les relier avec d'autres branches des BRUN du village de Saint Félix de Sorgues.

A partir de ces dates, les registres paroissiaux de Saint Félix de Sorgues attestent de la présence d'un Jean BRU qui a épousé Marie GASC et qui vit à Dreuilhe.

La suite de la généalogie de cette famille est alors parfaitement connue grâce aux registres paroissiaux et communaux.(voir le tableau de la généalogie des familles vivant à Drulhe) ainsi que celle des autres familles vivant sur le domaine.



L'AN mil six cens quatre vngt treiz e ple
troisiesme Jour du mois de may auant midy resgnam
me. Souuerain treschrestien prince Louis par la grace
de dieu roy de france p^{re}sent auant au lieu des. felix de
Sorgues drouce de veber ven^{de} de rouergue maison p^{re}sent moy
no. royal p^{re}sent moins bas nommes, Constitue en p^{re}sent
Etienne bru cardeur a laine duc. felix Lequel de son
22. bon red confesse auoir receu vn peu auant le p^{re}sent
de Jean bru de druilhe son frere. Les p^{re}sent p^{re}sent
scauoir est la somme de dix luis et cest pour les droitz quil
peut auoir p^{re}sent de p^{re}sent ou a l'auentir sur les
biens de Marie vialle leur commune mere. Et moyennant ce
En quito les Jean bru es promet ne luy en rien demander
Et pour cest effain luy cede et remet le droit quil peut et
pourroir auoir sur les biens des adites mere, pourquoy
Il a obliges p^{re}sent tous les biens p^{re}sent p^{re}sent
que soubzmis a toutes rigueurs de Justice p^{re}sent les
Jean portat bourgeois p^{re}sent Etienne solier Appo^{re}. des. felix
signes au regre non parties pour ne scauoir de ce regre En
moy Jacques barascaud no. royal des. felix qui requis soubz
lequel ay les Jour. expedie le p^{re}sent en ceste forme a la
requisition de p^{re}sent a la charge de ne sen seruir en Justice
quil ne soit sur p^{re}sent Imbre 88 88 88

Etienne

Barascaud

VENTE DE LA PROPRIÉTÉ
par Madeleine VERGNES fille de Marie
BRUN

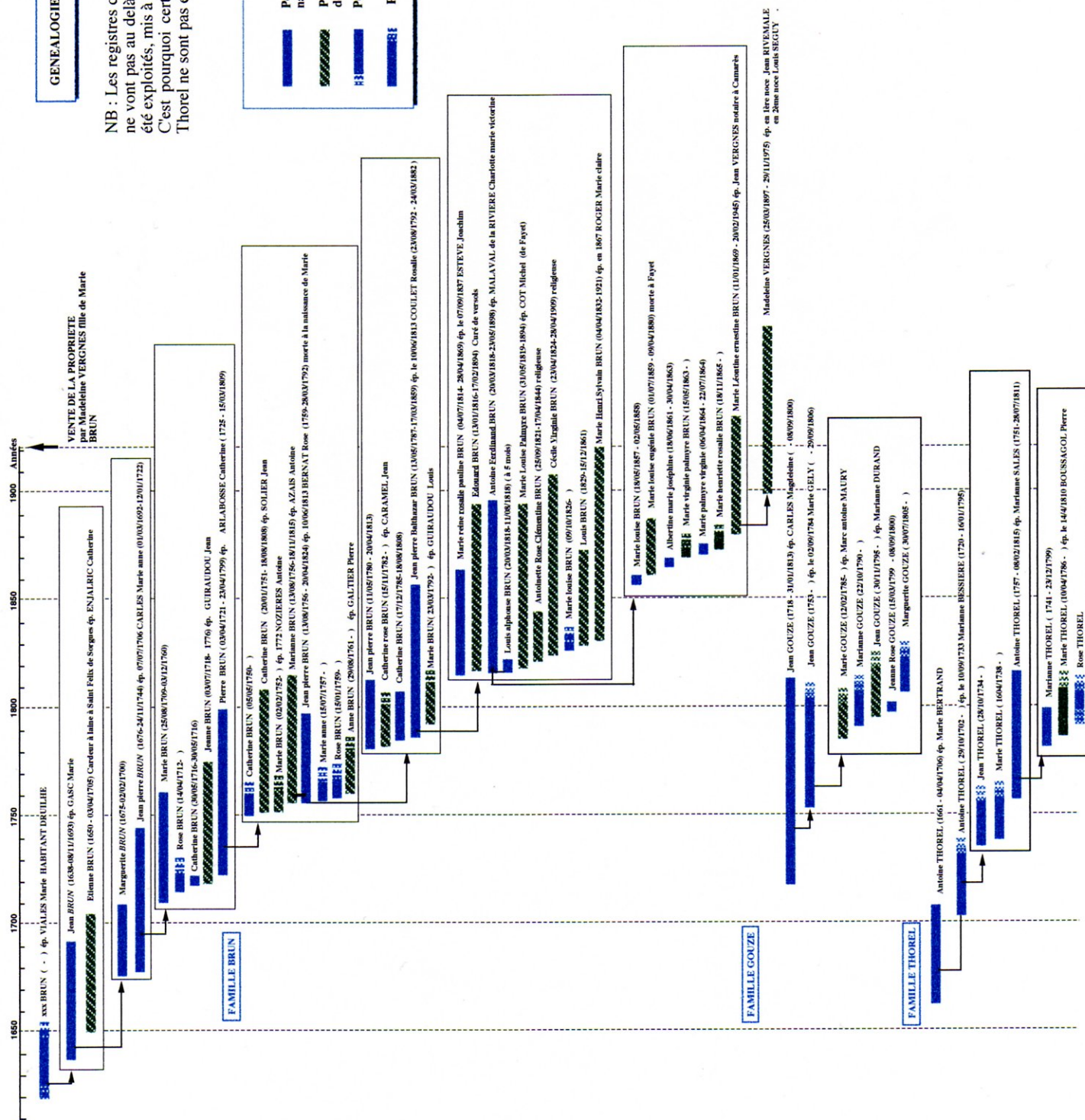
NB : Les registres communaux de Saint Caprazy concernant la ferme de Drulhe ne vont pas au delà de 1816. Les registres de Saint Félix de Sorgues n'ont pas été exploités, mis à part la famille Brun, au delà de 1793.
C'est pourquoi certaines dates de décès des membres des familles Gouze et Horel ne sont pas encadrées sur cette généalogie.

Personne ayant habité drulle toute sa vie et dont les dates de naissance et de décès sont connues.

Personne ayant habité drulle dans son enfance mais l'ayant quitté et dont les dates de naissance et de décès sont connues

Personne dont la date de naissance n'est pas connue

Personne dont la date de décès n'est pas connue



Drulhe un petit hameau de plusieurs familles.

Plusieurs familles vivaient sur le domaine (d'où l'appellation de Capmansum). car à l'époque, en l'absence d'outils agricoles mécanisés, la famille possédante était obligé d'employer des ouvriers agricoles, des bergers ou de faire cultiver une partie du domaine par une ou plusieurs familles.

Dans le cartulaire de Sylvanès de 1151 deux (ou trois noms ?) sont mentionnés comme vivant à Dreuilhe : **Raimond BEGON** et son frère **Autgeri BEGON** et peut être aussi leur père **Bernard**.

Durant le 17ème et le début du 18ème siècle on retrouve sur les registres paroissiaux et communaux la présence de plusieurs familles sur le domaine de Drulhe :

Les familles **BRU**, **GOUZE** et **THOREL** qui vivaient en permanence à Drulhe.

A ces familles s'ajoutent des employés agricoles saisonniers, dont les noms apparaissent au gré des décès ou des mariages.

On trouve les noms de **ABBAL Joseph**, tisseur en 1809, Marianne Sales (1811) **CORCORAL Guillaume** et **Bernard**, cultivateurs en 1816-1818, **Delphine SOUQUET**, morte en 1818, qui fut l'épouse de **Bernard CORCORAL**, et **GAUTRAND Pierre**, cultivateur en 1812.

Ces petites communauté vivaient plus ou moins en autarcie. Les contacts avec l'extérieur se limitaient aux fermes voisines les plus proches : Mas Nau, Mas de Gely, Mas de Souquet et mas de Vareilles, dépassant rarement la dizaine de kilomètres.

Un exemple nous est donné par la distance d'origine des deux conjoints des couples relevé pendant 19 ans grâce aux registres paroissiaux de Saint Caprazy qui comprenant à cette époque le domaine de Dreuilhe.

Les occasions de s'amuser étant rares, les mariages se faisaient entre voisins : "marries toi dans ta rue..." disait le proverbe "marries toi dans ta ferme" devrait-on dire...

GENEALOGIE DES DEUX FAMILLES HABITANT LA BORIE DE DRULHE

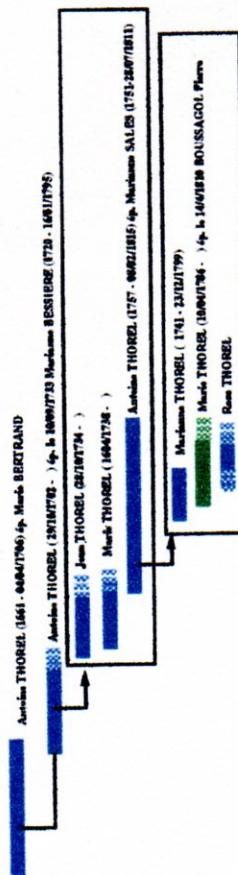
NB : Les registres communaux de Saint Caprazy concernant la ferme de Drulhe ne vont pas au delà de 1816. Les registres de Saint Félix de Sorgues n'ont pas été exploités, mis à part la famille Brun, au delà de 1793.
C'est pourquoi certaines dates de décès des membres des familles Gouze et Thorel ne sont pas encore portés sur cette généalogie.



FAMILLE GOUZE



FAMILLE THOREL



LEGENDE

- Personne ayant habité drulhe toute sa vie et dont les dates de naissance et de décès sont connues.
- Personne n'ayant pas habité Drulhe
- Personne ayant habité drulhe dans son enfance mais l'ayant quitté et dont les dates de naissance et de décès sont connues
- Personne dont la date de naissance n'est pas connue
- Personne dont la date de décès n'est pas connue

Distance en km entre les deux familles des mariés
(Totalité du registre communal de Saint Caprazy de 1793 à 1812)

Date du mariage	Nom de l'époux		Nom de l'épouse	Distance approximative entre les fermes des conjoints
08/01/1793	NOZIERES Etienne	épouse	BARRES Marianne	2 km
27/10/1793	VERDEIL Etienne	épouse	ROUGER Anne	0 km
27/05/1794	AYMES Jean pierre	épouse	BARRES Angélique	0 km
10/10/1795	BARRES François	épouse	CAMBON Marguerite	3,8 km
13/02/1806	NORMAN Jean joseph	épouse	MARAVAL Jeanne	1,3 km
26/12/1806	ROUILLE Pierre	épouse	PASCAL Marianne	0 km
10/12/1806	SALVAN François	épouse	NORMAN Marianne	3,8 km
27/12/1807	ABBAL Etienne	épouse	MAURAN Catherine	0,8 km
08/08/1807	PONS Jean Louis	épouse	GUIBAL Anne	1,3 km
11/06/1809	BARRES Jean	épouse	GUILHOT Marguerite	3,8 km
12/12/1809	NORMAN Jacques	épouse	GELY Catherine	0,9 km
04/09/1809	PUECH Etienne	épouse	MARAVAL Justine	0 km
14/04/1810	BOUSSAGOL Pierre	épouse	THOREL Marie	2,8 km
17/07/1810	ROQUES Pierre	épouse	BARRES Catherine	0 km
01/05/1811	MAUREL Jean joseph	épouse	ABBAL Marie	1 km
01/05/1811	MAURY Marc antoine	épouse	GOUZE Marie	1 km
25/01/1812	BOUSQUEL Jean baptiste	épouse	NOZIERE Marie jeanne	3,6 km
23/11/1812	GAUTRAND Pierre	épouse	PONS Marguerite	1,5 km

Tableau montrant les distances entre les fermes des conjoints de 1793 à 1812, d'après les mariages relevés sur le registre communal de Saint Caprazy, dépendant de la commune de Saint Félix de Sorgues.

Dans le registre communal de Saint Caprazy qui administre aussi les fermes aux alentours de Drulhe, de la fin du 18^{ème} siècle au début du 19^{ème} siècle, sur 18 mariages, 5 mariages se faisaient avec des conjoints habitants dans la même ferme ou hameau, et 4 mariages seulement hors commune, à moins de 4 km de leur ferme d'origine.

Au milieu du 19^{ème} siècle, la famille BRU (ou del BRU) fit transformer son nom en BRUN, patronyme qui subsiste encore de nos jours.

A partir de 1638, l'histoire connue de Drulhe est liée à celle de la famille BRUN (Del BRU), du nom de la famille qui posséda les terres de 1429 jusqu'en 1921.

Notice nécrologique parue dans la presse
à l'occasion de l'enterrement de l'abbé Edouard Brun
le 18 février 1894

"Samedi 17 février, monsieur l'abbé Brun, curé de versols et vicaire forain honoraire du district de Saint Félix de Sorgues, s'est éteint à l'âge de 79 ans. Ses obsèques ont eut lieu dimanche, au milieu de toute la paroisse en deuil. Monsieur Arnal, curé archiprêtre de Saint Affrique, qui les présidait, a rendu en quelques paroles bien senties un légitime hommage à la mémoire du vénéré défunt.

Monsieur l'abbé Brun, né à Dreuilhe, paroisse de Sylvanès, appartenait à une des familles les plus honorables et les plus chrétiennes du pays. En sortant du séminaire, il fut envoyé comme professeur à Belmont, où il avait fait ses études.

Esprit doué d'une grande netteté et d'une grande précision, peut être un peu subtil,(sic!) il avait le don d'enseigner, il excellait à communiquer à ses élèves les connaissances qu'il avait pris soin lui même de bien approfondir et de bien les digérer.(resic!)

Etant du nombre de ceux qui ont reçu ses doctes leçons, toujours présentées sous une forme claire et facile à saisir, je suis heureux de lui rendre ici ce juste et reconnaissant témoignage ; il ne sera démenti par aucun de ceux qui l'ont eut pour maître.

Monsieur l'abbé Brun était un latiniste distingué. Il connaissait la langue de Cicéron et de Virgile comme on ne la connaît guère plus aujourd'hui.

Il la parlait et il l'écrivait en prose et en vers avec une étonnante facilité et une pureté remarquable. C'est en vers latins qu'il se plaisait souvent à écrire à ses amis. Pour ce qui me concerne j'ai en ma possession celle de ces correspondances versifiées, où il y a vraiment lieu d'admirer avec quelle élégance et quel bonheur d'expression il savait rendre les choses les plus usuelles.

Après une quinzaine d'années de professorat, monsieur Brun demanda à rentrer dans le ministère. Provisoirement et faute de mieux, l'autorité ecclésiastique lui offrit le petit poste du Poujol, où il ne fit que passer. Il se vit avec bonheur transféré bientôt à la paroisse de Versols que plusieurs motifs lui rendaient particulièrement chère, et qu'il a dirigé durant près d'un demi siècle avec une dignité de vie et une fidélité à tous ses devoirs de prêtre qui lui ont concilié l'estime et la vénération publique.

Sous des dehors un peu froids, il cachait un coeur bon et généreux, et l'on peut dire qu'il a fait, notamment par les oeuvres pieuses et charitables qu'il a fondé, le plus louable usage de la fortune que la providence lui avait départie.

Sa mémoire vivra longtemps, respectée et bénie parmi cette population à laquelle il a fait tant de bien pendant sa vie et après sa mort.

Nous prions la famille Brun de Dreuilhe, la famille Henry Brun de Marseille, madame veuve Cot de Fayet et la famille Vergnes de Camarès, d'agréer l'expression de nos sentiments bien sincères de condoléances."

Mortalité des habitants de Saint Félix entre 1682 et 1792

Age en années

▲ Hommes (age)
○ Femmes (age)

